

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00559

TRAVAUX POUR LA CREATION DE POSTE FREE MOBILE - COMMUNE DE VALFLEURY - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 01 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 63 Nombre de pouvoirs : 24 Nombre de voix : 87

Président de séance : M. Hervé REYNAUD, Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Denis Mme Christiane BARAILLER, M. BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, COLLOMBET, Paul CORRIERAS, M. Pierrick M. Germain M. COURBON. M. Charles DALLARA. M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL. François DRIOL, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, FLACHAT, Andonella FLECHET, M. Jean-Claude Mme M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON. Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT. Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI. M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT. M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Eliane VERGER LEGROS

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20221208-D202200559I0

Date de mise en ligne : 21 décembre 2022

Pouvoirs:

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE, Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL, Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE, M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON, M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à Mme Nathalie MATRICON, Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND, M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE, Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH, M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Gilles THIZY, M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. Bernard BONNET, Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON, Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à M. Charles DALLARA, M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER, M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Pascal GONON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE. M. Julien VASSAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN

Membres titulaires absents excusés :

BERGER, Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Pierre Mme Audrey BERTHEAS, Mme Michèle Patrick BOUCHET. BISACCIA, M. M. Christophe CHALAND, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE. Mme Laura CINIERI. DA SILVA, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Véronique FALZONE, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JOUVE, M. Claude LIOGIER, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme **Brigitte** REGEFFE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis Mme Laurence RICCIARDI, ROUSSET. M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 DECEMBRE 2022

TRAVAUX POUR LA CREATION DE POSTE FREE MOBILE - COMMUNE DE VALFLEURY - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEL

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérant au SIEL souhaite confier au SIEL les travaux pour la création de poste FREE MOBILE sur la commune de VALFLEURY.

Ces travaux sont réalisés pour le compte de FREE MOBILE et donneront lieu à un remboursement de la part du pétitionnaire tel que prévu dans l'autorisation d'urbanisme au titre de l'article L332-8 du code de l'urbanisme.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel

Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Création de poste prop FREE MOBILE	35 230 €	21 138 €
Total	35 230 €	21 138 €

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

 approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures,

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,
- La dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 article 204182.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le secrétaire de Séance,

Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,

Hervé REYNAUD